

BARTAS,

LE PLUS ANCIEN NOM D'ALGER.

(Suite, voir le n° 72, p. 426)

A M. le Président de la Société historique algérienne.

Je vous remercie, Monsieur, des remarques dont vous avez bien voulu accompagner ma notice sur *Bartas*; elles m'ont fait reconnaître que je n'avais pas suffisamment appuyé dans ma première lettre sur certains éléments du débat que je vous demande la permission de préciser plus nettement ici.

Mais je suis obligé avant tout de bien fixer le texte du périple de Skylax et pour cela j'en puiserai les termes non pas dans les corrections et dans la traduction de M. Charles Müller, lesquelles tranchent les difficultés sous prétexte de les élucider, mais dans le manuscrit princeps, lequel figure dans le *Codex Pithou*, coté 443 à la Bibliothèque impériale de Paris.

Ce manuscrit princeps s'exprime de la façon suivante : « ... *Iouliou akra polis kai limèn ebdomos polis kai limèn Akion nèsos polis kai limèn epesti psamathos nèsos polis kai limèn kai kolpos en de tò kolpò Bartas nèsos kai limèn Khalka polis en tò potamò...* », ce qui se traduit à mon avis par : « Iouliou, cap, ville et un 7^e port(1); — une ville et un port; — Akion, île(2), ville et port; vient ensuite un rivage sablonneux; — une île; — une ville et un port; puis un golfe et dans ce golfe Bartas île et port, Khalka, ville sur le fleuve (de ce nom)... »

On voit que ma traduction diffère de la traduction Müller, en ce que celle-ci fait arbitrairement des mots *ebdomos* et *psama-*

(1) Pourquoi ce nombre ordinal? On le concevrait à sa place dans une énumération par 1^{er}, 2^e, etc.; mais là, arrivant seul, sans que l'on puisse comprendre pourquoi! c'est vraiment de la traduction arbitraire, pourrait dire avec raison M. Müller à M. Tauxier. — *N. de la R.*

(2) Je reconnais que *nèsos* peut se traduire par presqu'île; mais cela n'arrive pas souvent en géographie; et en tout cas Skylax ne peut guère être accusé d'avoir commis cette confusion, attendu qu'un peu plus haut, il emploie pour désigner une presqu'île le mot précis : *khersonèsos* ou *khersonnésos*.

thos deux noms propres de villes (1), au lieu que je les rends par leurs corrélatifs naturels, l'adjectif *septième* et le nom commun *rivage sablonneux*. Ce n'est pas le seul cas où M. Müller se soit permis de ces licences.

A première vue, on reconnaît qu'un texte si peu précis et si dédaigneux des règles grammaticales les plus nécessaires, ne permet guère de donner des preuves bien positives d'identification ; mais faute de mieux, il est naturel de tenter sur ces bases incertaines un calcul de probabilité assez exact pour satisfaire l'esprit, tout en se gardant de l'arbitraire. Bien des identifications de géographie comparée admises par les modernes n'ont pas d'autres preuves que des calculs semblables. Ici du reste la tâche est en quelque sorte facile, les hypothèses qu'on peut opposer à la mienne étant en nombre très-restreint et faciles à réfuter.

Sans vous prononcer pour cette supposition, vous reconnaissez, monsieur, que la seule identification raisonnable qu'on puisse proposer pour Bartas, si l'on s'en tient au texte précis du périple, est l'île Colombi située entre Ténès et le Chélif. Voyons donc si l'île Colombi et les lieux environnants répondent bien aux descriptions de Skylax, si cette île est bien *dans un golfe*, si elle offre bien *un mouillage*, et si à l'est de ce mouillage, on rencontre bien d'ouest en est d'abord *une ville avec un port*, puis *une île*, enfin un *rivage sablonneux*.

Or, dans la description même de M. le commandant Bérard sur laquelle vous vous appuyez, il n'est pas question de mouillage à *Colombi* (2) et quant à la plage et aux petits ports qu'il signale, il les place à l'ouest et non à l'est de l'île. — Ce qui est plus net, c'est qu'on ne peut assimiler d'aucune façon à un

(1) En comparant ce passage dans M. Müller et dans les Extraits de Shaw (p. 10), deux ouvrages faits à un siècle de distance, on les trouve identiques en la forme et le sens. Si M. Müller a innové, ce n'est donc pas à cet endroit. De fait, le véritable novateur, c'est notre honorable correspondant, qui transpose des parties du texte, hasarde une traduction qui lui est propre et qui est fort contestable. — *N. de la R.*

(2) On lit dans le Manuel du pilote de la Méditerranée, p. 211 : « L'île « Palomas (ou des Colombes; c'est Colombi)... forme un abri pour les « petits bâtiments... Ils y viennent charger du blé. » N'est-ce pas là un mouillage, surtout pour les Anciens. — *N. de la R.*

golfe la *légère rentrée* où se trouve la plage, et par le fait nul auteur, nul portulan ancien ou moderne, n'a pensé à ma connaissance à lui appliquer ce nom. — Enfin je ne vois pas où l'on pourrait retrouver dans les falaises du Dabra *le rivage sablonneux* mentionné par Skylax. Bartas donc, pour toutes ces raisons, ne peut être assimilé à *Colombi*.

Si Colombi est la seule localité qu'on puisse raisonnablement proposer à l'ouest de Iouliou (Cherchel) comme représentant Bartas et si Colombi n'est pas Bartas, que devons-nous en conclure ?

La réponse est facile : ou bien Skylax s'est trompé dans les termes de sa description, ou bien il a placé Bartas à une place qui n'était pas la sienne. Il n'y a pas de milieu possible entre ces deux propositions. Or l'étude de Skylax nous montre que les erreurs de cet auteur portent rarement sur les descriptions elles-mêmes, au lieu qu'elles portent principalement sur l'emplacement qu'il donne aux différentes localités mentionnées dans son périple.

Dans le désir d'écourter la discussion, j'ai omis d'établir ce dernier point dans ma notice primitive ; je prendrai cette fois un terme moyen pour éviter une longue et ennuyeuse dissertation à ce sujet ; et me contenterai de montrer ici par deux exemples que Skylax peut être accusé sans injustice d'avoir parfois *confondu ou transposé* des localités importantes. Ces exemples, je l'espère, suffiront à former votre conviction :

1^o Dans sa description de la côte à l'est de Carthage, Skylax place la petite Syrte entre Thapsus et Neapolis, tandis que cette Syrte est représentée en réalité par le golfe de Cabès.

2^o Après avoir mentionné Utique, Skylax ajoute qu'en allant de cette ville à Hippou-Acra, on rencontre Hippou-polis et le lac qui la baigne (1). Or cette Hippou-Acra dont l'auteur semble

(1) Il faut encore se méfier ici des corrections imposées par M. Müller, le texte porte en propres termes : *Apo Itukès eis Ippou akran Ippou polis kai limnè ep'autè*. — La Rédaction fait observer ici que M. Müller donne en note (p. 80) la leçon qu'on vient de lire, pour que le lecteur puisse comparer avec celle qu'il adopte, pratique consciencieuse qui aurait dû le mettre à l'abri des reproches de notre correspondant.

(2) Diodore, xx. 55 et xx. 57.

(3) Polybe, I. 82.

(4) Appien : Guerres puniques. c. 110.

faire un cap, est une ville et la même ville qu'Hippou-polis, ce qui est visible par la lecture de Diodore, constaté par Polybe qui la nomme la ville des Hippocrites, et confirmé par Appien qui l'appelle Hippagreta. Ce mot Acra ou, comme le dit beaucoup mieux Appien, ce mot *Agra* n'est pas ici le mot grec *Akra*, cap; mais fort probablement le mot *hagra* qui signifiait en phénicien citadelle. Un Orientaliste, dont je ne puis retrouver le nom, traduisait en effet Hippou-Acra (*يبسوا حقرة*) par la *citadelle du golfe*.

Sans rechercher ici quelles furent les causes des confusion et transposition commises plus haut par Skylax, il nous suffit pour notre thèse de montrer que notre auteur est *sujet* à des erreurs de cette nature, et cela nous permettra de soupçonner, sans qu'il y ait là rien d'arbitraire, que s'il s'est trompé dans ces deux cas, il a très-bien pu se tromper encore dans d'autres cas moins faciles à découvrir pour les modernes. Nous avons donc le droit de tenir compte dans le débat actuel de cette *source possible* d'erreurs.

Certes, cette *possibilité* n'est pas par elle-même la *probabilité*, mais elle peut le devenir si le texte comparé à une carte moderne ne trouve pas à l'endroit indiqué de solution satisfaisante; et elle peut devenir une *certitude* quand les circonstances indiquées ne se retrouvent en réalité que dans une localité différente. Prenons comme exemple la *Petite Syrte*: En suivant le texte de Skylax sur une carte, un commentateur s'étonnera que l'auteur ait fait mention de l'enfoncement de Thapsus sous le nom de Syrte, sans parler du golfe de Cabès; il croira donc *possible* que Skylax ait transposé l'emplacement de la Syrte — il jugera ensuite que cette hypothèse est *probable*, en réfléchissant que cet enfoncement de Thapsus ne montre pas les bas-fonds et les courants qui ont rendu les Syrtes si célèbres, et il finira par la croire *certaine* en retrouvant ces bas-fonds et ces courants dans le golfe de Cabès.

Il en sera de même pour *Bartas*: nous trouverons d'abord *possible* que Skylax ait transposé la description de Bartas, puisqu'il a commis ailleurs des fautes analogues, nous le croirons ensuite *probable* en ne retrouvant à l'*Ouest* de Iouliou aucune localité répondant à Bartas, et nous finirons par le juger *certain*.

en découvrant que la description de *Bartas* s'applique très-bien à l'îlot d'Alger.

C'est ici, Monsieur, que vous intervenez de nouveau pour m'objecter qu'en effet *Bartas* peut bien être Alger, mais que ce n'est pas sûr, attendu qu'un autre îlot, la *Mansouria*, remplit tout aussi bien les conditions du problème que l'îlot d'Alger.

Vous auriez raison, Monsieur, si l'on s'en tenait au membre de phrase qui concerne *Bartas*; mais ce membre de phrase n'est pas isolé dans le texte, et il y est accompagné de descriptions accessoires qui se rapportent au seul îlot d'Alger, sans pouvoir se rapporter à la *Mansouria*. Voici en effet ce que dit ici le périple :

« Vient ensuite un rivage sablonneux, — une île; — une ville et un port; — puis un golfe et dans ce golfe *Bartas* île et port; — Chalca ville sur le fleuve (de ce nom)... »

Or, dans mon hypothèse, le rivage sablonneux se retrouve dans la grève de l'Isser, l'île dans Sandja, la ville et le port dans Matifou, *Bartas* île et port dans l'île et dans le port d'Alger. — Dans l'hypothèse *Mansouria* au contraire, on peut bien à la rigueur retrouver le rivage sablonneux autour de l'oued Djindjen, et l'île dans le rocher de Zert-el-Heila, mais où placera-t-on alors *la ville et le port* mentionnés par Skylax entre l'île et *Bartas*? Il faudra donc les supposer disparus depuis sans laisser de trace; il faudra donc en supposer autant des magasins phéniciens groupés dans la *Mansouria*? Ce serait là une supposition arbitraire et de plus fort peu vraisemblable: les Phéniciens ont été de tout temps célèbres par la sagacité de leur génie commercial, et d'ordinaire leurs comptoirs étaient choisis si habilement qu'ils survécurent à la ruine de Carthage. N'est-il pas plus naturel de reconnaître avec moi dans les ports en litige, les ports d'Icosium et de Rusgunium (1) devenus plus tard si importants que les Romains les élevèrent au rang de colonies (2)?

(1) Le vrai nom de cette colonie romaine est *Rusgunia*. — *N. de la R.*

(2) Bien que le port d'Alger ait été rendu plus sûr qu'il n'était par Barberousse, il avait déjà beaucoup d'importance auparavant, puisque la prise du Pégnon par les Espagnols, eût pour cause les pirateries des corsaires algériens.

Ce n'est pas tout : *Chalca ville sur le fleuve* deviendrait dans l'hypothèse Mansouria, soit Choba, soit Saldæ; mais Chalca qui était moins une ville, au dire de Polybe, qu'un groupe d'usines où l'on travaillait le cuivre (*Chalkourgeia*) ne peut guère s'identifier à l'une de ces deux places, puisqu'il n'y a dans leurs environs, si je me rappelle bien, aucune mine de cuivre importante. — Dans mon hypothèse, au contraire, *Chalca* s'identifie très-bien à Ténès, ville fameuse encore de nos jours par les minerais de cuivre du Dahra.

En résumé, Bartas ne pouvant se retrouver à l'ouest, et Skylax étant sujet à commettre des transpositions, on est amené tout naturellement, plutôt que d'altérer le texte, à supposer ici une transposition nouvelle. Présentée sous cette face, la question peut se résoudre par deux solutions toutes deux raisonnables, se rattachant l'une à Mansouria et l'autre à Alger; mais la première satisfaisant mal à certaines difficultés, quand la deuxième s'adapte parfaitement aux conditions du problème, j'en conclus que c'est la dernière qui est la bonne, et que c'est l'ilot d'Alger, par conséquent, qui représente aujourd'hui *Bartas*. Certes, il n'y a pas là évidence complète, et mes dilemmes, je dois l'avouer, n'ont pas toute la précision mathématique qu'on pourrait désirer; mais tels qu'ils sont, ils laissent, à mon avis, assez peu de chances à l'erreur, pour que ma conclusion ne puisse être regardée comme arbitraire et pour qu'on lui accorde le bénéfice d'une *grande probabilité*.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

H. TAUXIER.

Sous-lieutenant au 74^e de ligne, en garnison à Lyon.

Remarques de la Rédaction. Malgré l'argumentation habile et le déploiement d'érudition avec lesquels M. le lieutenant Tauxier défend son opinion, nous avouons que la nôtre reste la même et que nous ne voyons aucun motif de quitter l'attitude dubitative que nous avons dû prendre dans le débat. Aussi, les remarques que l'on va lire, ne vont-elles point, en général, au fond des choses, mais ne portent que sur quelques questions incidentes.

D'abord, au début de ce deuxième article, notre honorable contradicteur dit ceci :

« Mais je suis obligé, avant tout, de bien fixer le texte du périple de Skylax, et pour cela j'en puiserai les termes, non pas dans les corrections et dans les traductions de M. Charles Müller, lesquelles tranchent les difficultés sous prétexte de les élucider, mais dans le manuscrit princeps, lequel figure dans le *Codex Pitheu*, coté 443, à la Bibliothèque impériale de Paris. »

M. Tauxier est ici sévère et même injuste envers M. Charles Müller qui, en définitive, a connu aussi bien que lui le manuscrit princeps sur lequel il s'appuie, plus *deux autres* que M. Tauxier n'a pas vus. Or, on sait qu'un manuscrit unique est presque nul pour l'étude, et que si l'on veut obtenir un texte correct, il faut comparer entre eux le plus grand nombre possible de ces documents, afin de corriger les copistes les uns par les autres. Ceux qui travaillent habituellement sur les manuscrits savent très-bien ceci. Demandez au savant M. de Slane, par exemple, s'il a eu trop de *six manuscrits* pour nous donner un texte épuré de la précieuse histoire des Berbers d'Ebn Khaldoun ? Ce n'est donc nullement un avantage d'avoir opéré sur un manuscrit unique, comme a fait M. Tauxier.

Appuyé sur ces considérations, qui sont conformes aux principes généralement acceptés dans la science, nous continuerons de donner la préférence au texte édité par M. Charles Müller, car ce savant, nous le répétons, a consulté *trois manuscrits*, qui sont les suivants :

« Le périple de Scylax qui se trouve dans le manuscrit parisien, n° 433, supplément, p. 62-107 [c'est le manuscrit princeps dont parle M. Tauxier] ; celui du Palatin-Vatican, n° 142, fol. 216 r. — 236 r. ; et enfin celui du Codex qu'il appelle *Hervortianus sive Monacensis*, etc. (V. Ses *Geographi græci minores*, t. Ier, p. 15). »

En présence de la latitude un peu trop grande que notre correspondant se donne dans son argumentation et dans ses traductions ; par exemple devant cet ordinal *septième* qui y figure d'une façon si peu motivée, nous ne comprenons vraiment pas les reproches que M. Tauxier adresse à M. Müller sur ses inter-

prétations et ses corrections du texte. Mais M. Müller, on l'a vu, quand il adopte la leçon d'un de ses manuscrits, à l'exclusion des autres, a soin de faire connaître celles-ci en note, ce qui le rend irréprochable devant la science et la critique. Et puis ne se trouve-t-il pas, en définitive, que sur le passage de Bartas, le point essentiel de la discussion, M. Müller, accusé par son honorable antagoniste de changer arbitrairement le texte de Scylax, le donne exactement comme le Dr Shaw l'a édité, il y a plus d'un siècle ?

La gravité des accusations de M. Charles Tauxier à l'endroit de M. Charles Müller rendait indispensables ces explications que nous croyons suffisamment catégoriques.

Notre honorable correspondant veut bien nous accorder que *nèsos* puisse signifier quelquefois *presqu'île*, mais il y met certaines restrictions auxquelles nous opposons l'autorité formelle du *Trésor de la langue grecque* d'Henry Estienne qui lui accorde régulièrement ce sens. Il donne, entre autres, l'exemple remarquable et fort connu du nom du Péloponnèse, cette *presqu'île* de *Pelops*.

Ceci nous fournit l'occasion de faire remarquer qu'en général M. Tauxier ne tient pas assez compte du vague qui règne nécessairement dans le vocabulaire géographique maritime des anciens, ni de l'état rudimentaire de leur marine dont les besoins étaient d'une nature si restreinte, d'où il résulte qu'il affirme ou nie tel mouillage d'une façon assez arbitraire.

Nous ne pouvons pas accepter, par exemple, son assertion que le port d'Alger avait beaucoup d'importance avant les constructions de Kheir ed-din, jetée, etc. ; car il n'existait même pas avant ces constructions, et presque toujours les plus anciens corsaires tiraient leurs chebecs sur la plage de Bab-el-Oued ou se réfugiaient à Matifou, etc., selon le vent.

En résumé, nous avouons que la discussion des questions de géographie comparée n'aurait plus d'intérêt pour nous, si le système des possibilités devenant des probabilités et celles-ci des quasi-certitudes, devait jamais prévaloir.

A. BÉRBRUGGER